



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU ROCHER-PERCÉ  
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

## AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER 2024

### AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE :

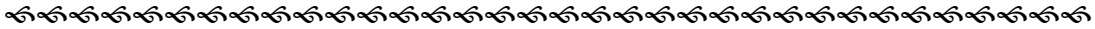
Suivant les dispositions de l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier du trésorier ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 10 juin 2024 à 19h30.

Donné à Grande-Rivière, ce 5<sup>e</sup> jour du mois de juin 2024 (05-06-2024)

*Sandrine Bisson-Hautcoeur*  
Sandrine Bisson-Hautcoeur, Greffière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**RAPPORT FINANCIER 2024**



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié et affiché l'avis public ci joint conformément à la loi le 5<sup>e</sup> jour de juin 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 5<sup>e</sup> jour de juin 2024

*Sandrine Bisson-Hautcoeur*

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière  
Ville de Grande-Rivière